

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 6 février 2023

Téléphone : 03.21.33.30.88

mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public :

- le mardi	:	de 14h00 à 17h30
- le mercredi	:	de 09h00 à 12h00
- le vendredi	:	de 14h00 à 18h30

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit le vendredi de 16h00 à 18h30 et sur rendez-vous.

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Contact téléphonique : 03 21 30 19 18

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi : de 9h30 à 12h30

Le vendredi : de 16h00 à 19h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00

Une animation sur le thème de la lecture et des travaux manuels est organisée le mercredi 15 février 2023 (tract joint) N'hésitez pas à venir !

Vitesse

Afin d'assurer la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter la limitation de vitesse dans l'ensemble des rues du village.

Propreté des trottoirs

Les trottoirs de la commune sont réservés à la circulation des piétons.

Nous demandons aux promeneurs accompagnés d'animaux domestiques de surveiller leurs animaux, de collecter et de **déposer les excréments dans les poubelles** et de préserver les lieux.

Chaque habitant est tenu de maintenir le trottoir, le caniveau ou le fossé en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation et/ou de sa propriété (article 32 du règlement sanitaire départemental).

Nous comptons sur vous pour maintenir notre village propre et accueillant.

Vigilance

Pour essayer de mettre un terme à la recrudescence des cambriolages nous comptons sur la vigilance de chacun.

N'hésitez pas à relever l'immatriculation du véhicule suspect et à signaler aussitôt les faits aux forces de l'ordre.

L'action collective nous aidera à maintenir la sécurité de tous.

Pour rappel, tel de la brigade de Desvres 03.21.91.70.17 ou le 17

Recensement

Le recensement est nécessaire et obligatoire.

Tous les garçons et les filles sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera remise ; elle est indispensable pour passer les examens, les concours ou le permis de conduire.

Les jeunes concernés sont priés de se présenter au secrétariat de Mairie munis de leur livret de famille.

Repair Café

La commune propose de mettre un local à disposition d'une équipe de bénévoles qui vous accueillera afin de vous aider à réparer les appareils ménagers et autres matériels d'utilisation courante que vous apporterez.

Pour que ce projet puisse aboutir nous recherchons des habitants qui acceptent de donner un peu de temps et partager leur compétence de bricoleur !

N'hésitez pas à venir vers nous afin que nous puissions organiser le lien.

Grippe Aviaire

Les services de l'Etat nous demandent de procéder au recensement de tous les lieux de détention de volailles et d'autres oiseaux captifs à finalité commerciale et non commerciale.

L'arrêté Préfectoral est posté sur le site internet de la commune.

La déclaration doit être effectuée via le cerfa 15472*02 ci-joint puis déposée en mairie.

SAFER

Un appel à candidature préalable aux attributions est ouvert pour une parcelle agricole de 1ha 59 a de prés. La demande doit être formulée par écrit auprès du service départemental, au plus tard le 21 février 2023. La fiche détaillée est disponible sur le site internet et sur le tableau d'affichage.

DÉCLARATION DE DÉTENTION D'OISEAUX DANS LE CADRE D'UN FOYER DE MALADIE AVIAIRE

Arrêté du 18 janvier 2008 relatif à l'influenza aviaire
Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire

A renvoyer à la mairie de la commune où se trouvent les oiseaux recensés dans la présente déclaration

IDENTIFICATION DU DÉTENTEUR

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ou N° EDE : _____

Raison sociale (ou nom et prénom) : _____

Adresse du détenteur : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| : Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Fixe Mobile

Méi : _____

RECENSEMENT ET LOCALISATION DE VOS OISEAUX

Adresse du lieu où sont détenus les oiseaux : _____
(si différente de celle du détenteur)

Code postal : |_|_|_|_|_| : Commune : _____

Espèces détenues	Nombre
Poules	
Canards	
Oies	
Pigeons	
Dindes	

Espèces détenues	Nombre
Pintades	
Cailles	
Faisans	
Perdrix	

Autres espèces d'oiseaux vivant à l'extérieur (paon, ...)	Nombre

VOTRE VÉTÉRINAIRE

Avez-vous désigné un vétérinaire sanitaire ? Oui Non Ne sait pas

Si oui, veuillez indiquer son nom et son lieu d'exercice (cabinet) :

Nom : _____

Commune : _____

Département : _____

MENTIONS LÉGALES : VOS DROITS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné(e) (*nom et prénom du déclarant*) _____ ,

certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| ; **N° Déclaration :** _____